



ORION

INSECTICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ

Formulation

Composition : Pyrèthre 20g/L - Formule sans PBO
Association exclusive d'ingrédients 99,8% issus de végétaux.

Point forts

- **Action choc**
- **Formule innovante**
- **Utilisable en agriculture biologique**
- **Utilisable en présence des animaux**

Produit utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) n° 834/2007, pour l'élimination des insectes et autres ravageurs dans les bâtiments et autres installations où des animaux sont détenus.

Utilisation

L'insecticide **ORION** est un concentré liquide émulsionnable contre les insectes rampants et volants.

Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage :

- de ruminants : vaches laitières, bovins viande, veaux, chèvres, chevreaux, moutons, agneaux,
- de porcs,
- de lapins,
- d'équins,
- de volailles : chair, reproductrices et pondeuses.

Cibles : insectes et acariens tels que mouches, moucheron, puces, ténébrions, cucujides, poux rouges, cafards, araignées, teignes.

Application

Agiter avant emploi. Porter un équipement de protection adapté au traitement mis en oeuvre.

Traitement de surface : pulvériser sur toutes les parois du local à traiter, sur les murs, les plafonds.

Faible infestation : diluer 250 ml de concentré dans 5 L d'eau pour 100 m² ou 1 L dans 20 L d'eau pour 400 m². Pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur adapté.

Forte infestation : doubler la dose.

Traitement de volume : appliquer au nébulisateur à froid 200 ml à 400 ml de produit pur pour traiter 1000 m³.

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter. À titre indicatif : de 30 minutes à 2 heures.

Le produit peut être appliqué en présence des animaux en évitant le contact direct avec les animaux durant l'application.

Ne pas pulvériser sur les abreuvoirs, mangeoires et autres éléments destinés à recevoir les aliments.

Pyrèthre végétal 20 g/L

ORION

INSECTICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ

FICHE TECHNIQUE



Référence & Conditionnement

Réf : I1740 - Flacon de 1L - Carton de 6 unités

Précautions particulières

Produit strictement réservé aux professionnels

- Répéter le traitement en cas de nouvelle infestation.
- L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
- Ne pas réutiliser l'emballage.
- Bien nettoyer le matériel après utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation.
- Bien rincer les surfaces en contact avec les aliments après chaque utilisation.
- Prendre toutes les mesures appropriées pour éviter la contamination des denrées emballées.
- Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- Conserver dans l'emballage d'origine.
- Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.

LODIGROUP